

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 56 (1976)
Heft: 4

Artikel: Les autoroutes françaises au voisinage de la Suisse
Autor: Feve, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MICHEL FEVE

Les autoroutes françaises au voisinage de la Suisse

La croissance économique européenne de ces dernières décennies et ses conséquences tant sur le plan des relations commerciales que sur celui des relations touristiques, ont fait apparaître la nécessité de nouvelles infrastructures de transport routier à grande capacité, rapides et présentant un haut niveau de service. Ce besoin a été naturellement d'abord ressenti dans les régions traversées par les grands axes internationaux traditionnels puis dans toutes les régions frontalières et dans toutes les régions où, de par le relief et le climat, le réseau national n'offrait pas un niveau de services capable de répondre à la demande.

Les régions françaises voisines de la Suisse présentent la particularité d'être traversées par des grands axes de circulation internationaux — l'axe Rhin - Rhône - France - Italie du Nord — et d'être également, pour la plupart, des régions de montagne qui ont été le siège du phénomène du tourisme hivernal.

Une politique volontariste de développement du réseau autoroutier français a été mise en œuvre pour faire face à ces besoins. C'est ainsi qu'en particulier ont été mises en service les autoroutes A 6 et A 7 Paris-Lyon-Marseille qui constituent l'axe rhodanien, puis les autoroutes A 43 Lyon-Chambéry et A 48 Lyon-Grenoble. Le dernier tronçon de l'autoroute blanche B 41 Genève-Le Fayet a été inauguré en juillet 1976, reliant ainsi Genève au Massif du Mont-Blanc. La poursuite de cette liaison vers Les Houches sera aménagée progressivement en raison des difficultés techniques de réalisation : cette voie de 12 km de route nouvelle à 2 × 2 voies, à caractère de route express, comprendra en effet deux ouvrages d'art exceptionnels, le viaduc des Egratz et le tunnel des Houches qui rendent très élevé son coût de réalisation.

L'autoroute A 41, qui constitue l'axe Nord-Sud Alpin Grenoble-Genève, est actuellement en service entre Saint-Félix et Annecy et elle sera mise en service cette année entre Grenoble et Pontcharra. Son achèvement est prévu pour 1980. Ainsi, Grenoble et Chambéry seront

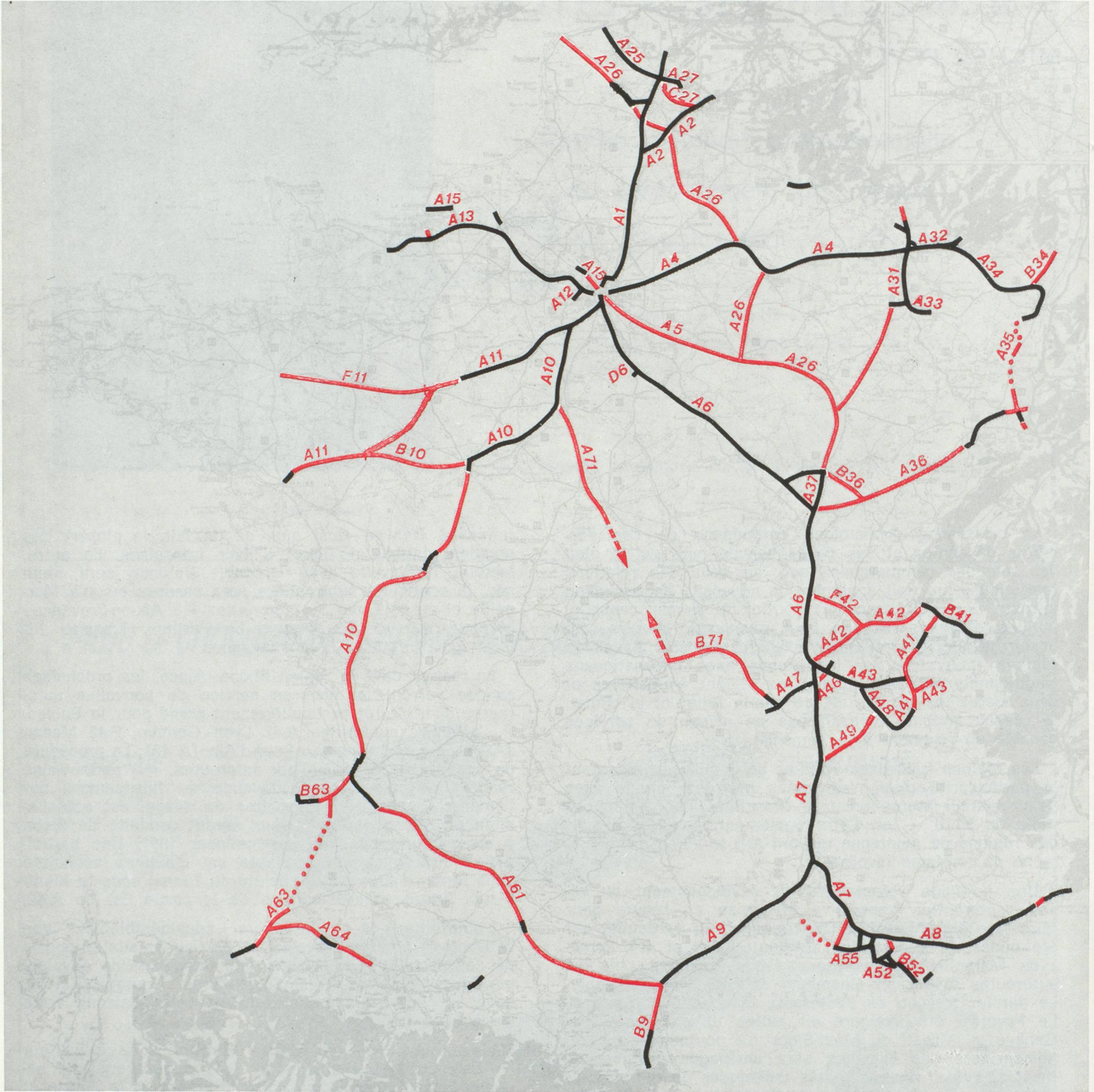
reliées à Genève ainsi que, de ce fait, la plupart des grandes stations de sport d'hiver françaises. En outre, lorsque l'autoroute A 49 Grenoble-Valence sera réalisée, la continuité autoroutière sera assurée jusqu'à Marseille et au delà, par les autoroutes A 8 Aix-en-Provence-Menton, A 9 et B 9 Orange-Le Perthus, jusqu'au littoral méditerranéen et à l'Espagne.




En restant dans la région Rhône-Alpes, les prochaines années verront la mise en service de nouvelles autoroutes d'un intérêt particulièrement grand pour la Suisse. Il s'agit des autoroutes A 42 Lyon-Genève, F 42 Macon (A 6) - Bourg-en-Bresse - Pont d'Ain (A 42). La procédure de concession de ces deux autoroutes, qui permet une réalisation rapide grâce au mode de financement par l'emprunt gagé sur les recettes de péage, est actuellement en cours, et les travaux seront conduits de façon à assurer leur mise en service pour 1981. Une participation des collectivités suisses est d'ailleurs souhaitée sous forme d'apport à la société du Tunnel sous le Mont-Blanc, future concessionnaire de la partie Est de A 42.

L'autoroute A 42 « rapprochera » considérablement Lyon et Genève et permettra ainsi en particulier aux aéroports de ces deux villes d'assumer pleinement et de développer leurs rôles déjà complémentaires. L'autoroute F 42, quant à elle, favorisera certainement les liaisons entre Genève et Paris.

L'autoroute C 41 qui joindra Genève, A 42 à hauteur de Saint-Julien-en-Genevois et A 41 constituera une seconde liaison autoroutière entre la France et la Suisse et permettra à l'autoroute A 42 de jouer le rôle d'une autoroute de contournement de Genève, entre Saint-Julien et Annemasse. De nombreux problèmes restent cependant à régler quant à la réalisation de la section Nord (Genève - A 42) de cette autoroute, le plus important étant la construction de la RN 1 A Suisse à laquelle elle doit se raccorder. Une légère rectification de frontière semble d'autre part nécessaire, ainsi que la résolution des problèmes fiscaux liés à la zone franche. La réalisation de la section Sud de C 41 (A 42 - A 41) ne pourra être

PROGRAMME AUTOROUTIER



-  Autoroutes en service au 31 décembre 1976
-  Autoroutes en projet
-  Routes express intégrables

en tout état de cause, que postérieure à celle de la section Nord.

Les régions de Franche-Comté et d'Alsace verront également la mise en œuvre de nouvelles autoroutes qui concerneront plus spécialement le Nord-Ouest de la Suisse.

L'autoroute A 36 — Beaune - Mulhouse - Rhin — qui desservira également les villes de Dole, Besançon, Montbéliard, Belfort sera achevée en 1979-1980 et constituera le dernier maillon de l'axe Rhin-Rhône. Cette autoroute sera en effet reliée à l'Ouest aux autoroutes A 6 - A 7 Paris - Lyon - Marseille et à l'Est à hauteur de Mulhouse à l'autoroute allemande l'Hafraba. La réalisation de cet axe est déjà largement commencée puisqu'à la fin de cette année la section Montbéliard - Mulhouse sera totalement ouverte à la circulation.

L'axe Nord - Sud d'Alsace, libre de péage, et constitué par les autoroutes A 35, B 34 et des voies express, reliera Lauterbourg, à la frontière allemande, à Strasbourg, Col-

mar, Mulhouse et Bâle. Il sera achevé en 1981. La construction de la section aéroport de Bâle - frontière suisse suppose également qu'elle fasse l'objet d'une participation financière de la Suisse. Une fois terminée, cette autoroute permettra le dégagement de Bâle et par les autoroutes A 32 - A 34 et A 31, une liaison continue jusqu'au Luxembourg et au delà les pays de l'Europe du Nord - Ouest.

Toutes les liaisons qui viennent d'être citées constituent un programme à court et moyen terme d'environ 550 km qui témoigne de l'effort considérable effectué dans le domaine autoroutier. A plus long terme et également dans les mêmes régions, de nouvelles liaisons doivent être citées, sans que l'on puisse dire à l'heure actuelle de quelle partie d'aménagement elles feront l'objet, autoroute ou route express. Il s'agit de Grenoble - Aix-en-Provence qui assurera ainsi une liaison directe de la Suisse au littoral méditerranéen, et de Dole (A 36) - Bourg-en-Bresse (F 42).

Plus de 2000 agences en France
et à l'étranger



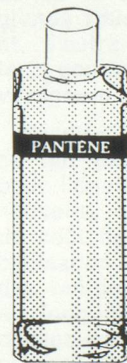
CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

Genève : place Bel-Air
Tél. : (022) 21 67 33

Un réseau mondial de banques associées,
partenaires internationaux,
représentations et correspondants

santé et beauté des cheveux



Lotion
capillaire

Shampooing
complet

PANTÈNE



LES TRANSPORTS INTERNATIONAUX

SEEGMULLER & C^{ie}

VOUS OFFRENT LEURS
SERVICES DE GROUPAGES ROUTIERS
DIRECTS - RÉGULIERS - RAPIDES

**BALE - PARIS
PARIS - BALE**

avec leurs prolongements sur toute la Suisse et toute la France.

93/LE PRÉ SAINT-GERVAIS (Paris) 18/20, rue d'Estienne-d'Orves
Tél. 843.61.82 — Télex SEEGCO 670217

Dreispietzstrasse 8, 4002 BALE - Tél. (41.61) 35.35.00 - Télex 62 176